



ASSEMBLEA DI CORSICA

ASSEMBLEE DE CORSE

**DELIBERATION N° 21/011 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE
PRENANT ACTE DES MODALITÉS D'INSTALLATION DU COMITE
D'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE**

**CHÌ PIGLIA ATTU DI E MUDALITÀ D'INSTALLAZIONE DI U CUMITATU DI
VALUTAZIONE DI E PULITICHE PUBLICHE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

SEANCE DU 29 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf janvier, l'Assemblée de Corse, convoquée le 14 janvier 2021, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marcel CESARI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Michel GIRASCHI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, Jean-Charles ORSUCCI, Julien PAOLINI, Chantal PEDINIELLI, Pierre POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Juliette PONZEVERA, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

Mme Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS à M. Hyacinthe VANNI
M. François-Xavier CECCOLI à M. Pierre GHIONGA
Mme Catherine COGNETTI-TURCHINI à M. Jean-Charles ORSUCCI
M. Jean-Louis DELPOUX à Mme Chantal PEDINIELLI
M. Pierre-José FILIPPETTI à Mme Rosa PROSPERI
Mme Fabienne GIOVANNINI à Mme Nadine NIVAGGIONI
M. Francis GIUDICI à Mme Chantal PEDINIELLI
M. Pierre-Jean LUCIANI à Mme Valérie BOZZI
M. François ORLANDI à Mme Catherine RIERA
Mme Marie-Hélène PADOVANI à M. Jean-Charles ORSUCCI
Mme Marie-Anne PIERI à Mme Christelle COMBETTE
M. Antoine POLI à Mme Catherine RIERA

M. Louis POZZO DI BORGO à M. Guy ARMANET
M. Camille de ROCCA SERRA à M. Jean-Martin MONDOLONI
Mme Anne-Laure SANTUCCI à M. Romain COLONNA

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,
- VU** l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,
- VU** le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire,
- VU** le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et notamment son article 28,
- VU** la délibération n° 12/091 AC de l'Assemblée de Corse du 26 avril 2012 portant adoption d'une motion relative à la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation des politiques publiques de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 15/232 AC de l'Assemblée de Corse du 18 septembre 2015 portant adoption d'une charte de l'évaluation des politiques publiques de la Collectivité Territoriale de Corse, création d'un comité d'Evaluation et détermination de sa composition,
- VU** la délibération n° 16/040 AC de l'Assemblée de Corse du 25 février 2016 portant modification de la composition du Comité d'Evaluation,
- VU** la délibération n° 20/036 AC de l'Assemblée de Corse du 14 février 2020 portant adoption de propositions relatives à la modernisation des pratiques institutionnelles de l'Assemblée de Corse,
- VU** la délibération n° 20/096 AC de l'Assemblée de Corse du 30 juillet 2020 portant prorogation du cadre général d'organisation et de déroulement des séances publiques de l'Assemblée de Corse prévu par la délibération n° 20/065 AC de l'Assemblée de Corse du 24 avril 2020,
- VU** la délibération n° 20/118 AC de l'Assemblée de Corse du 31 juillet 2020 portant modification de la délibération n° 16/040 AC du 25 février 2016 portant modification de la composition du Comité d'Evaluation des politiques publiques,
- VU** la délibération n° 20/139 AC de l'Assemblée de Corse du 25 septembre 2020 portant désignation de dix citoyens pour participer au Comité d'Evaluation des politiques publiques de l'Assemblée de Corse,
- VU** la délibération n° 20/168 AC de l'Assemblée de Corse du 6 novembre 2020 portant modification de la composition du Comité d'Evaluation des politiques publiques,

SUR rapport du Président de l'Assemblée de Corse,

CONSIDERANT que conformément à l'article 5 de la délibération n° 20/118 AC du 31 juillet 2020, la Présidence du Comité d'Evaluation a été confiée à une personnalité extérieure à la Collectivité de Corse élue par les collèges concernés lors de la séance d'installation qui s'est tenue le 20 janvier 2021 à l'Université di Corsica Pasquale PAOLI, en présence des membres présents et représentés du Comité d'Evaluation,

CONSIDERANT tout l'intérêt de faciliter d'emblée l'activation du Comité d'Evaluation, en évitant que son premier mandat ne soit soumis à renouvellement dès la fin de la mandature actuelle de l'Assemblée de Corse, de façon à ce que ses membres et notamment les représentants des citoyens qui sont soumis à tirage au sort puissent capitaliser leurs investissements et formation en étant en capacité de mener à bien au moins une évaluation de politique publique,

CONSIDERANT que s'il appartient au Comité d'Evaluation de convenir préalablement des modalités d'organisation et de fonctionnement internes qui lui paraîtront les plus adaptées dans le cadre de son autonomie de fonctionnement et avant d'en faire proposition, il convient aussi que la Collectivité de Corse facilite son activation en lui procurant les moyens nécessaires,

APRES avoir accepté à l'unanimité, de délibérer sur ce rapport selon la procédure d'urgence dans des délais abrégés,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité,

Ont voté POUR (63) : Mmes et MM.

Vannina ANGELINI-BURESI, Danielle ANTONINI, Guy ARMANET, Véronique ARRIGHI, François BENEDETTI, François BERNARDI, Valérie BOZZI, Pascal CARLOTTI, Jean-François CASALTA, Mattea CASALTA, Marie-Hélène CASANOVA-SERVAS, François-Xavier CECCOLI, Marcel CESARI, Catherine COGNETTI-TURCHINI, Romain COLONNA, Christelle COMBETTE, Jean-Louis DELPOUX, Frédérique DENSARI, Santa DUVAL, Muriel FAGNI, Isabelle FELICIAGGI, Pierre-José FILIPPETTI, Laura FURIOLI, Pierre GHIONGA, Jean-Charles GIABICONI, Fabienne GIOVANNINI, Michel GIRASCHI, Francis GIUDICI, Stéphanie GRIMALDI, Julie GUISEPPI, Xavier LACOMBE, Paul LEONETTI, Jean-Jacques LUCCHINI, Pierre-Jean LUCIANI, Marie-Thérèse MARIOTTI, Paul MINICONI, Jean-Martin MONDOLONI, Paola MOSCA, Nadine NIVAGGIONI, François ORLANDI, Jean-Charles ORSUCCI, Marie-Hélène PADOVANI, Julien PAOLINI, Chantal PEDINIELLI, Marie-Anne PIERI, Antoine POLI, Laura Maria POLI-ANDREANI, Pierre POLI, Juliette PONZEVERA, Louis POZZO DI BORGIO, Rosa PROSPERI, Joseph PUCCI, Catherine RIERA, Camille de ROCCA SERRA, Anne-Laure SANTUCCI, Marie SIMEONI, Pascale SIMONI, Jeanne STROMBONI, Jean-Guy TALAMONI, Julia TIBERI, Anne TOMASI, Petr'Antone TOMASI, Hyacinthe VANNI

ARTICLE PREMIER :

En préalable, **AFFIRME** sa satisfaction de voir la Collectivité de Corse dotée d'un outil d'évaluation des politiques publiques innovant et autonome, au service d'une plus grande transparence et d'une meilleure efficacité de la gestion publique en Corse.

ARTICLE 2 :

PREND ACTE de la désignation, le 20 janvier 2021 et par les collèges habilités, de Mme Marie-France BERENI-CANAZZI à la Présidence du Comité d'Evaluation (composition jointe en annexe).

ARTICLE 3 :

DECIDE que la durée du mandat des membres du Comité d'Evaluation sera de cinq ans, en cohérence avec les mandatures de l'Assemblée de Corse et de façon à faciliter le lancement de son activité, l'investissement de ses membres, notamment des représentants des citoyens tirés au sort, et la réalisation des premières évaluations.

ARTICLE 4 :

DEMANDE au Président du Conseil exécutif de Corse et au Président de l'Assemblée de Corse, dans le cadre de leurs attributions respectives, de mettre aussitôt à disposition du Comité le concours des services concernés pour faciliter le démarrage de son activité ; et de prévoir, au titre du budget primitif de l'exercice en cours, les moyens humains et financiers appropriés, notamment en terme de locaux, d'équipements bureautiques et numériques ainsi que de prise en charge des frais de déplacement, de formation, de conseil et de documentation.

ARTICLE 5 :

DECIDE d'allouer au titulaire de la fonction de Président du Comité d'Evaluation une indemnité mensuelle égale à l'indemnité mensuelle servie à un membre du Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse.

ARTICLE 6 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Aiacciu, le 29 janvier 2021

Le Président de l'Assemblée de Corse,



Jean-Guy TALAMONI

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2021

REUNION DES 28 ET 29 JANVIER 2021

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

MUDALITÀ D'INSTALLAZIONE DI U CUMITATU
DI VALUTAZIONE DI E PULITICHE PUBLICHE
DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

MODALITÉS D'INSTALLATION DU COMITE
D'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES
DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

RAPPORT DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

L'Assemblée de Corse, dans le cadre de sa démarche de modernisation institutionnelle, a souhaité conférer une nouvelle dynamique à l'évaluation des politiques publiques de la Collectivité de Corse.

Par délibération n° 20/036 AC du 14 février, complétée par les délibérations n° 20/118 AC du 31 juillet 2020 et n° 20/139 AC du 6 novembre 2020, elle a notamment refondu le Comité d'Evaluation des politiques publiques. Comportant 53 membres, celui-ci accorde plus de poids aux représentants de la société civile, avec une ouverture accrue vers le monde associatif et collectif ainsi que la participation de dix citoyens tirés au sort. Étant précisé, à cet égard, que les procédures de désignation de ces composantes ont été volontairement externalisées, de façon à sortir de la sphère politique ; et dans le même esprit, la désignation du Président du Comité a été confiée aux collèges des personnalités extérieures à la Collectivité et aux représentants des citoyens (36 membres sur 53).

J'ai procédé à l'installation du Comité d'Evaluation le 20 janvier à Corti, en présence du Président du Conseil exécutif de Corse et du Président de l'Université.

A une large majorité, dès le premier tour de scrutin, une représentante du monde associatif, Mme Marie-France Bereni-Canazzi, a été élue à sa Présidence.

Le Comité peut ainsi engager son action en toute autonomie. A cet effet, ses membres vont devoir élaborer un règlement intérieur, structurer le bureau et convenir d'une méthodologie et d'un calendrier thématique. Mais il appartient également à notre Collectivité de faciliter l'activation et la montée en charge de ses travaux, dans un contexte compliqué par la pandémie actuelle.

L'objet du présent rapport consiste précisément à engager les moyens nécessaires à son fonctionnement, qui seront complétés et précisés en tant que de besoin.

Il s'agit, d'abord, d'assurer la Présidente de l'appui des services concernés, à la Direction Générale et au Secrétariat général de l'Assemblée.

Il convient, ensuite, de mettre à disposition les moyens humains et financiers adéquats, dans le cadre des prévisions d'inscriptions budgétaires mais aussi, de façon plus concrète, en apportant les facilités de travail ordinaires (affectation d'un bureau, équipement téléphonique et informatique, espace numérisé et secrétariat, remboursement des frais de déplacement et prise en charge des frais d'expertise). Quant au défraiement de la Présidence du Comité, légitime au vu de l'implication que ces fonctions supposent et de façon à les ouvrir à quiconque, je vous propose de retenir un montant équivalent à l'indemnité allouée à un membre du Conseil

Économique, Social, Environnemental et Culturel de Corse.

Enfin, il sera judicieux de mettre en synergie l'action du Comité avec les mandatures de l'Assemblée de Corse. A cet égard, le fait que l'installation du Comité n'ait pu être effectuée qu'à la fin de la mandature en cours n'est pas sans poser problème, notamment si l'on considère les représentants des citoyens qui seraient presque aussitôt soumis à un renouvellement aléatoire, au détriment de leur investissement et de leur motivation.

Je vous propose d'acter cela en prévoyant d'emblée une durée de mandat de cinq ans, de façon à doter cette instance innovante des conditions de son implantation efficace dans la puissance publique.

Je ne doute pas que vous partagez au-delà de nos clivages politiques une volonté commune pour voir le Comité d'Évaluation réussir son lancement dans un contexte où les exigences de transparence et d'efficacité dans la gestion des deniers publics se sont accrues.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉVALUATION
DES POLITIQUES PUBLIQUES**

(53 MEMBRES)

(au 20 janvier 2021)

| NOM - PRÉNOM | QUALITÉ |
|---|--|
| 17 MEMBRES PERMANENTS | |
| TALAMONI Jean-Guy | Président de l'Assemblée de Corse |
| ORSUCCI Jean-Charles | Président du Groupe « Andà Per Dumane » |
| MONDOLONI Jean-Martin | Président du Groupe « Per L'Avvenne » |
| BOZZI Valérie | Présidente du Groupe « La Corse dans la République » |
| VANNI Hyacinthe | Président du Groupe « Femu A Corsica » |
| TOMASI Petr'Antone | Président du Groupe « Corsica Libera » |
| POLI Pierre | Président du Groupe « Partitu di A Nazione Corsa » |
| SIMEONI Gilles | Président du Conseil Exécutif de Corse |
| NICOLI Marie-Jeanne | Présidente du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel de Corse |
| VESPERINI Petru Antone | Vice-président de l'Assemblea di A Gjuventù |
| BERNARD-GELABERT Marie-Christine | Directrice Générale des Services de la CdC |
| ISTRIA Catherine | Inspectrice Générale des Services |
| TOMI Serge | Secrétaire Général de l'Assemblée de Corse |
| POLETTI Jean-Thomas | Syndicat CFDT CdC |
| ROMANI Grégory | Syndicat CGT CdC |
| MILLO Jean-Luc | Syndicat CFE-SNT CdC |
| CLEMENCEAU-FIESCHI Patrick | Syndicat STC CdC |

| | |
|---|--|
| 20 PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES DU 1^{er} COLLÈGE | |
| MARCAGGI Paul | 1 ^{er} Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse |
| ORSINI Pierre | Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Corse |
| OTTAVIANI François-Marie | Président de la Chambre des Métiers de la Corse-du-Sud |
| MARTINELLI Jean-Charles | Président de la Chambre des Métiers de la Haute-Corse |
| <i>Non désigné</i> | <i>Président de la Chambre d'Agriculture de la Corse-du- Sud</i> |
| COLOMBANI Joseph | Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse |
| CICCOLINI Jean-Jacques | Président de l'association des maires et des présidents d'EPCI de Corse-du-Sud |
| VIVONI Ange-Pierre | Président de l'association des maires et des présidents d'EPCI de la Haute-Corse |
| ZUCCARELLI Charles | Président du MEDEF de Corse |
| NICOLAI Louise | Présidente de l'U2P |
| MINICONI Jean-André | Président de la CPME |
| PELLEGRIN Jean-Frédéric | Syndicat CFDT Corse |
| <i>Non désigné</i> | <i>Syndicat CFE-CGC Corse</i> |
| BOSNET Filippo | Syndicat CFDT Corsica |
| CASABIANCA Charles | Syndicat CGT Corsica |
| <i>Non désigné</i> | <i>Syndicat FO Corse</i> |
| ACKER-CESARI Véronique | Syndicat STC Corsica |
| MUFRAGGI Cécile | Collectif « Maffia No, A Vità Ié » |
| MONDOLONI Jérôme | Collectif « Massimu SUSINI » |
| DI MEGLIO Alain | Vice-président de l'Università di Corsica Pasquale PAOLI |

| | |
|---|---|
| 6 PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES DU 2^{ème} COLLÈGE | |
| SALOTTI Michelle | Présidente de l'Association U LEVANTE |
| CASTAGNOLI Colette | Association ZERU FRAZU |
| CUCCHI Vincente | Présidente de l'Association ABCDE |
| DE ZERBI Lisandru | Président de l'Association PRATICALINGUA |
| CECCALDI Paul | Président de l'Association SCOPRE |
| BERENI-CANAZZI Marie-France | Présidente de l'Association MUSANOSTRA Présidente élue du Comité d'Evaluation le 20 janvier 2021 |
| 10 CITOYENS | |
| COLOMBANI Catherine | Représentante des citoyens |
| MIRMAN Michaël | Représentant des citoyens |
| NICOLAI Ange | Représentant des citoyens |
| CASANOVA Blanche | Représentante des citoyens |
| LEBOULLEUX-LEONARDI Jeanne | Représentante des citoyens |
| PIETRI Christiane | Représentante des citoyens |
| LEROUX-LENCI Gaston | Représentant des citoyens |
| D'AMORE Stella | Représentante des citoyens |
| MILANINI Dominique | Représentant des citoyens |
| MORETTI Noëlle | Représentante des citoyens |